

Mentions légales (05/11/2019) :

Conformément à l'Article L.4113-6 du Code de la santé publique (ou tout article équivalent résultant de l'entrée en vigueur de l'Ordonnance n°2017-49 du 19 janvier 2017), Gilead Sciences - 65 quai Georges Gorse, 92100 Boulogne Billancourt - a transmis pour avis au conseil de l'ordre compétent la présente invitation qui vaut convention pour une déclaration d'un repas pour un montant de 49 € TTC.

Conformément à la Loi Ma Santé 2022, entrée en vigueur le 27 juillet 2019, il est désormais interdit pour l'ensemble des laboratoires pharmaceutiques d'accorder, directement ou indirectement, une quelconque hospitalité à un étudiant en formation initiale.

Gilead Sciences, dont le Délégué à la Protection des Données (DPD) est joignable à [DPO@gilead.com](mailto:DPO@gilead.com), vous informe de la collecte et du traitement informatisé de données personnelles vous concernant pour son fichier CRM, pour les besoins de l'organisation et de la conduite des activités des équipes commerciales et médicales (terrain et siège).

Vos données personnelles sont également recueillies pour permettre à Gilead Sciences de se conformer à ses obligations légales, en particulier aux exigences de la réglementation sur la transparence des liens (articles L. 1453-1 et R. 1453-1 et s. du Code de la santé publique). Sur ce fondement, vos données seront publiées par Gilead Sciences sur le site unique public <https://www.transparence.sante.gouv.fr>.

Conformément au règlement européen (UE) 2016/679 et à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement (sauf obligation légale contraire) et de portabilité des informations qui vous concernent, ainsi que d'un droit de limitation du traitement. Vous pouvez pour des motifs légitimes vous opposer au traitement des données vous concernant, sauf obligation légale contraire. Pour exercer l'un de ces droits, veuillez adresser votre demande à : [transparence.acces@gilead.com](mailto:transparence.acces@gilead.com) pour toute demande relative à une donnée publiée sur le site unique et à [Privacy@gilead.com](mailto:Privacy@gilead.com) pour toute autre demande.

Vous trouverez des informations ainsi que les engagements de Gilead Sciences concernant le traitement et la protection de vos données personnelles à cette adresse : <http://www.gilead.com/about/worldwide-operations/europe/france/francais>

Conformément au Code de l'EFPIA, cette invitation est strictement limitée aux professionnels de santé et ne peut être étendue à des tiers.



**GILEAD SCIENCES**  
S.A.S. au capital de 76 224,50 Euros  
65 quai Georges Gorse 92100 Boulogne Billancourt  
Tel +33 (0)1 46 09 41 00 Fax : +33 (0)1 46 09 41 06  
[www.gilead.com](http://www.gilead.com)  
SIREN 391 360 971 RCS Nanterre – APE 4646 Z  
TVA intracomm.FR 663 913 609 71

**INVITATION**

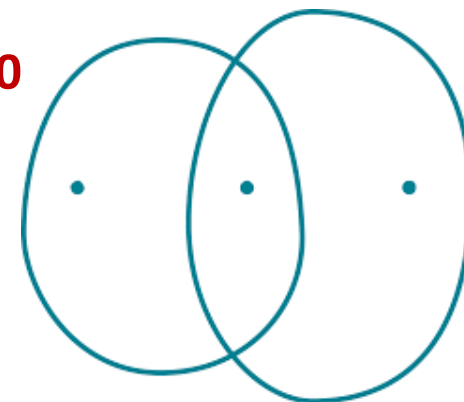


## Regards croisés « Nord - Sud »

### Partage d'expériences sur les actions de dépistage du VIH & des hépatites menées par des associations communautaires

**Mardi 28 Janvier 2020**

**Globe & Cecil**  
21 rue Gasparin 69002 Lyon



- 10h00** : accueil des participants
- 10h30** : intervention des différentes associations
- 12h00** : déjeuner
- 14h00** : échanges et synthèse
- 16h00** : fin de la réunion



# Invitation :

## Confirmation de présence avant le 21/01 :

Nom : .....

Prénom : .....

Hôpital : .....

Service : .....

Fonction : .....

Adresse : .....

CP : .....

Ville : .....

J'assisterai à la réunion du 28 janvier 2020

Je n'assisterai pas à la réunion du 28 janvier 2020

## Soit par téléphone, soit par mail à :

Nom Prénom : Eddy BASSET

Chef de projets dépistage & parcours de soins VIH

Téléphone : 06.09.38.60.90

Mail : ebasset@gilead.com

## Regards croisés « Nord Sud »

Partage d'expériences sur les actions de dépistage du VIH & des hépatites menées par des associations communautaires

## Programme :

**Mardi 28 Janvier 2020**

**10H30-10H45** : Introduction sur les enjeux du dépistage:

*Albertine PABINGUI, association DATI SENI Lyon*

**10H45 - 12H00** : Actions de dépistages menées par 5 associations communautaires ( 15 min d'intervention par association)

*Modération: Oumar DIAO association ALS Lyon*

- Ariel DLESSIMA TABA, association Afrique ARC EN CIEL Paris
- Kodou WADE, association AFRISANTE Marseille
- Romain MBIRIBINDI, association AFRIQUE AVENIR Paris
- Aminata SINON, association IKAMBERRE Paris
- Marie MONGONSU, association URACA Paris

**12H00 - 14H00** : Déjeuner

**14H00 – 16H00** : Comment optimiser les actions de dépistage ?  
*Echanges et réflexions avec réalisation d'une synthèse collective*

**16H00** : Conclusion et fin de la réunion